

Réf: Dossier 396994

Avis de constitution

SOCIETE « OUATTA VOLAILLE »

Siège ABIDJAN COCODY FAYA AKOUEDO GENIE
2000 NORD BS 18, Lot 17, Ilot 02

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/02/2025 , et enregistrés au CEPICI le 04/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OUATTA VOLAILLE »

Objet : -ELEVAGE ET DISTRIBUTION DE VOLAILLE
-ELEVAGE ET DISTRIBUTION DE PRODUIT DERIVES
-DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY FAYA AKOUEDO GENIE
2000 NORD BS 18, Lot 17, Ilot 02

Dirigeant(s) M KOUKOU OUATTA GUILLAUME ARTHUR

(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-03228 du 24/03/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°18615/GTCA/RC/2025 du 24/03/2025

